

OBJECTIFS :

Comprendre les principes fondamentaux de la politique de rémunération et identifier les différents éléments qui la composent.

- Définir et comprendre la structure de la politique de rémunération pour atteindre les objectifs de motivation, rétention et récompense.
- Maîtriser et planifier la masse salariale, et développer une structure salariale alignée sur les objectifs de l'entreprise.
- Concevoir des systèmes de rémunération variable et périphérique qui correspondent à la performance individuelle des salariés.
- Communiquer les politiques de rémunération et assurer un suivi rigoureux pour maintenir l'équité et la parité.

PRÉREQUIS & ACCESSIBILITÉ :

Prérequis :

Connaissance basique dans la gestion des ressources humaines et du management.

Accessibilité :

- Toute personne en charge de la gestion des ressources humaines et de l'élaboration des politiques de rémunération dans une organisation.
- Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, merci de consulter notre référent handicap.

DURÉE : 2 jours / 14 heures

V22.1

màj : 09/22

Méthode pédagogique et encadrement :

Cette formation est animée par un formateur expert dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées selon les critères qualité d'Aptitudes 21.

L'animation est composée d'apports théoriques, de mises en situations professionnelles et d'exercices pratiques.

Moyens pédagogiques :

Ordinateurs, logiciels, tableau blanc, vidéo-projecteur, écran.

En fin de formation, vous aurez un accès à la plateforme pédagogique Aptitudes 21 sur laquelle vous pourrez consulter et télécharger vos supports de formation.

Modalités d'évaluation des objectifs et des résultats :

L'évaluation des objectifs se fait par le formateur, pendant la formation avec les exercices pratiques, les interactions et les mises en situation pratiques.

Le formateur complète un livret d'évaluation selon une grille de compétences précise.

Lieu : 61/69 rue Camille Pelletan
Espace Emeraude
33150 Cenon

Contenu de la formation

La politique de rémunération

- Politique salariale : motiver, retenir, récompenser
- Maîtriser et conduire la masse salariale
- Notion de rémunération globale
- Équité et parité

Les obligations

- Respects des obligations légales et conventionnelles
- Connaître les rémunérations du marché

Méthode de fixation du salaire de base

- Que doit-on rétribuer : poste, performance, compétence ?
- Contribution du salarié ?
- Bâtir une structure salariale
- Les augmentations générales

Individualisation des rémunérations

- Évolution du salaire en adéquation avec la performance
- Implication des managers

Le salaire variable individuel

- Primes, bonus, commissions : avantages et inconvénients
- Règles de mise en place
- Le salaire variable différé
- Salaires périphériques individualisés
- Stocks options
- Autres éléments de la rémunération
- Prévoyance
- Plan d'épargne congé
- Éléments collectifs
- Suivi de la masse salariale
- Mesure de l'impact des augmentations
- Examen de la structure salariale
- Tableaux de suivi
- Communiquer sur les règles de gestion de la rémunération à tous les salariés